



Siège Social : 354, rue de la Haute Folie - BP 30373
50003 SAINT LÔ CEDEX
02 33 91 00 70

Génération "tout compris" : qualité, conseils et prix.

S.N.C. au capital de 3 588 570€ • SIREN 379 992 282 RCS Coutances
SIRET 379 992 282 00234 • N° TVA FR 72 379 992 282 • APE 4621 Z

Service logistique 02 33 91 00 75

Service comptabilité 02 33 91 00 81

N° Agrément : BN00363

pour l'activité distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels

Votre contact : Adresse point de contact :

GAUZINS Patrice 16 Le bourg
Tél : 04-71-46-18-64 - 15600 ROUZIERS
06-86-51-45-68

N° Client : 026254 - N° TVA: FR41440390227

Siret : 44039022700013 - **

Téléphone : 05-65-40-27-08 / 06-80-16-50-62

N° de facture : V1160560 du : 25/03/2025

Appros

GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE
90 allée du tilleul de paramelle
46210 ST CIRGUES

MERCI DE CONTACTER VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL POUR LUI FOURNIR LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR L'ACHAT DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

FACTURE DE VENTE

Réf	Désignation	Unité	Quantité	PU brut HT	Remise Ligne	PU net HT	Montant HT	TVA
BL1642000 - Fait par GAUZINS Patrice le 25/03/2025								
00504	Sel de mer - Sac 25 kg	Kilo.	1 225,000	0,32		0,32	392,00	4
	Produit certifié sans OGM (<0.9%)							
	+ Eco-contribution VALORALIM (totalisé en pied de facture)		1 225,000			0,00	2,82	
00044	ELEVAGE COMPLET - Sac 25 kg	Kilo.	150,000	2,81		2,81	422,10	4
	Produit certifié sans OGM (<0.9%)							
	+ Eco-contribution VALORALIM (totalisé en pied de facture)		150,000			0,00	0,35	
00493	Oxyde de magnésie - Sac 25 kg	Kilo.	100,000	0,67		0,67	67,00	4
	Produit utilisable en agriculture biologique - Certifié par Ecocert FR-BIO-01							
	Produit certifié sans OGM (<0.9%)							
	+ Eco-contribution VALORALIM (totalisé en pied de facture)		100,000			0,00	0,23	
13569	Combi double en 10 x 50 m (500m²/ 110 µ + 40 µ)	Unit.	1,000	275,00	-6	269,00	269,00	2
	+ Eco-contribution sur les bâches (totalisé en pied de facture)		1,000			11,14	11,14	
17037	Combi double en 8 x 50 m (400m²/ 110 µ + 40 µ)	Unit.	1,000	220,00	-6	214,00	214,00	2
	+ Eco-contribution sur les bâches (totalisé en pied de facture)		1,000			8,91	8,91	
14201	Filet balle ronde PROTECTOR 3150 x 1,23 m (42c)	Unit.	1,000	152,00	-12	140,00	140,00	2
	+ Eco-contribution sur les filets (totalisé en pied de facture)		1,000			14,18	14,18	

TOTAL BON HT(hors RPD, CVO et Ecotaxes)

1 504,10

Virement Le 30/03/25

TOTAL HT(hors RPD, CVO et Ecotaxes)

1 504,10

Eco-contribution plastique au kg sur les bâches

20,06

Eco-contribution plastique au kg sur les filets

14,18

Eco-contribution Sacs

3,39

La commande qui fait l'objet du présent bon de livraison et/ou de la présente facture, est régie par les conditions générales de vente émanant de AGRILEADER, qui figurent au verso du présent document, y compris leur clause de réserve de propriété et leur clause attributive de juridiction et de droit applicable. "Il est rappelé au client qu'il doit impérativement vérifier la destination et les conditions d'utilisation des produits qu'il a achetés à leur réception, ainsi qu'avant leur utilisation ou consommation"

RIB AGRILEADER --> IBAN : FR76 3002 7160 4600 0221 8980 159 / BIC : CMCIFRPP / BANQUE BSD - CIN

Nouveau : consultez le suivi de votre commande et retrouvez toutes vos factures dans votre espace personnel sur www.agrileader.fr et cliquez sur Mon compte (en haut à droite)

Les pénalités de retard sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40%

Date de règlement : 25/03/2025

No Client : 026254

Fact. : V1160560

Ech. : 25/03/2025

Acompte : 0,00

Reste à payer : 1 722,32€

Envoyez vos règlements à Agrileader :
354, rue de la Haute Folie - BP 30373
50003 SAINT LÔ CEDEX

VENTILATION DE LA T.V.A.				TOTAL H.T.	1 541,73
Code	Assiette	Taux	Montant	T.V.A.	180,59
2	660,63	20,00	132,13		
4	881,10	5,50	48,46		
Règlement par CHEQUE au 25/03/2025				T.T.C.	1 722,32 €